

Tunis, le 29 juillet 2026

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Dans le cadre du suivi continu de l'évolution du marché financier, une réunion s'est tenue le mercredi 29 juillet 2026 au siège du Conseil du Marché Financier (CMF), sur initiative du Président du Collège du CMF, en présence de représentants du Ministère des Finances et de la Banque Centrale de Tunisie, des premiers responsables des banques et des institutions financières cotées en bourse, du Président du Conseil Bancaire et Financier, de la Présidente du Conseil d'administration de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis et de son Directeur Général, de la Présidente de l'Association Professionnelle des Intermédiaires en Bourse, ainsi que des dirigeants des sociétés d'intermédiation en bourse.

Cette réunion a été consacrée à l'examen de l'évolution du marché à la suite du repli enregistré par l'indice de référence de la Bourse lors de la séance du 28 juillet 2026 qui a été suivi par la reprise normale des négociations lors de la séance du 29 juillet 2026. Il a également été rappelé que le déclenchement du mécanisme de suspension automatique de la séance de bourse par la Bourse de Tunis constitue une mesure préventive et prudentielle, couramment appliquée sur les principales places financières internationales. Ce mécanisme vise à limiter les fluctuations du marché, à laisser aux investisseurs le temps nécessaire pour prendre leurs décisions sur la base d'une appréciation objective de la situation, à renforcer leur protection ainsi qu'à préserver le bon fonctionnement du marché.

Les participants ont par ailleurs, souligné que le marché financier tunisien repose sur un cadre législatif, réglementaire et de contrôle solide ainsi que sur un dispositif institutionnel intégré, lui permettant d'absorber les fluctuations conjoncturelles et

de poursuivre pleinement son rôle dans le financement de l'économie nationale. Ils ont également insisté sur l'importance de poursuivre la coordination entre l'ensemble des intervenants du marché et d'assurer un suivi permanent de son évolution afin de garantir le bon déroulement des transactions, la transparence et l'intégrité du marché.

A cette occasion, le CMF a souligné que ses services assurent un suivi étroit de l'évolution du marché et invite, à cet égard, les investisseurs à fonder leurs décisions sur une appréciation objective de la situation, reposant sur les données et indicateurs économiques et financiers pertinents, et à éviter de se laisser influencer par les rumeurs ou les réactions intempestives.

Le CMF renouvelle enfin sa confiance dans la solidité du marché financier tunisien ainsi que dans la capacité de l'ensemble de ses institutions et intervenants à agir avec responsabilité et dans un esprit de coordination, afin de préserver la stabilité du marché et de protéger les intérêts des investisseurs.